

Sigillographie neuchâteloise [suite]

Autor(en): **Jéquier, Léon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **51 (1937)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sigillographie neuchâteloise

par LÉON JÉQUIER.

(Suite)

Les combinaisons d'armoiries portées par les Longueville depuis qu'ils eurent hérité de Neuchâtel sont aussi nombreuses que variées. Tout d'abord le sceau de Louis, mari de Jeanne de Hochberg (66), nous montre un écartelé Longueville-Neuchâtel avec sur le tout un écu au lion, probablement Sausenberg, allusion aux terres allemandes que Philippe de Hochberg avait abandonnées à son cousin Christophe I, marquis de Bade¹).

Le fils aîné de Jeanne, Louis (67), qui mourut avant sa mère n'a porté que les armes de Longueville pleines²). Son frère François (69) par contre écartelait de Longueville et contreécartelé de Bade et de Neuchâtel, déjà du vivant de sa mère. C'est peut-être là simplement une brisure, puisque son aîné avait conservé les armes pleines³).



Fig. 122. Léonor, duc de Longueville. Cheminée au château de Châteaudun. Vers 1563.



Fig. 123. Henri I d'Orléans. Registre de 1577 aux A. C. N.



Fig. 124. Pierre, sculptée dans le cloître de la Collégiale de Neuchâtel.

A la suite du mariage, fort avantageux, de Léonor avec Marie de Bourbon, héritière du duché d'Estouteville nous trouvons de nouvelles combinaisons où entrent les armes des Bourbon (de France, brisé d'un bâton péri en bande de gueules)⁴) et des Estouteville (fascé d'argent et de gueules, au lion de sable brochant).

La plus simple de ces combinaisons est un parti de Longueville et d'Estouteville (fig. 122)⁵). On trouve plus souvent écartelé de Longueville et d'Estouteville ou contrecartelé Bourbon-Estouteville⁶). Sur la Maison des Halles à Neuchâtel il y a en plus un écusson sur le tout, écartelé de Bade et de Neuchâtel⁷). Il existe également au Musée Historique de Neuchâtel un grand panneau sculpté, en bois, qui porte ces armes. Enfin, on trouve un écartelé aux 1 et 4 de Longueville, au 2 de Bourbon, au 3 d'Estouteville⁸) (fig. 123).

¹) D 1, pl. XIX (1934).

²) D 2 et 3, pl. XXI et XII (1934).

³) D 4 et 5, pl. XXII et XII (1934).

⁴) En réalité la branche de Bourbon-Vendôme, à laquelle appartenait Marie, portait le bâton péri chargé de trois lionceaux d'argent. Cette sous-brisure était généralement laissée de côté à cause de la difficulté de loger ces animaux dans l'épaisseur du bâton.

⁵) Ecu sculpté sur une cheminée du château de Châteaudun. Il s'agit certainement des armes de Léonor puisqu'elles sont entourées du collier de St-Michel. C'est l'un des rares exemples d'emploi par un homme d'un écu parti de ses armes et de celles de sa femme. Cet écu a été martelé lors de la Révolution et l'on ne peut plus que deviner les armes qu'il renfermait.

⁶) D 14 et 15, pl. XII (1934); D 12a, b, c et f, pl. I (1936).

⁷) Voir J. de Pury, *Petite flanerie...*, p. 34 sqq.

⁸) Registre aux A. C. N. (1577) reproduit par Tripet, *Les armes et les couleurs.*, p. 20.

Henri I (77) ayant épousé en 1588 Catherine de Gonzague-Nevers, son fils Henri II (86) combina parfois les armoiries de Gonzague¹⁾ avec les siennes, soit en écartelant de Longueville et de Gonzague avec Neuchâtel sur le tout, soit en écartelant aux 1 et 4 de Longueville, au 2 de Bourbon, et au 3 de Gonzague, avec un écusson sur le tout écartelé de Bade et de Neuchâtel (fig. 125 et 126)²⁾.

Cependant Léonor et ses successeurs n'ont pas toujours fait usage d'armoiries aussi compliquées. Sur leurs cachets se trouve généralement l'écu de Longueville

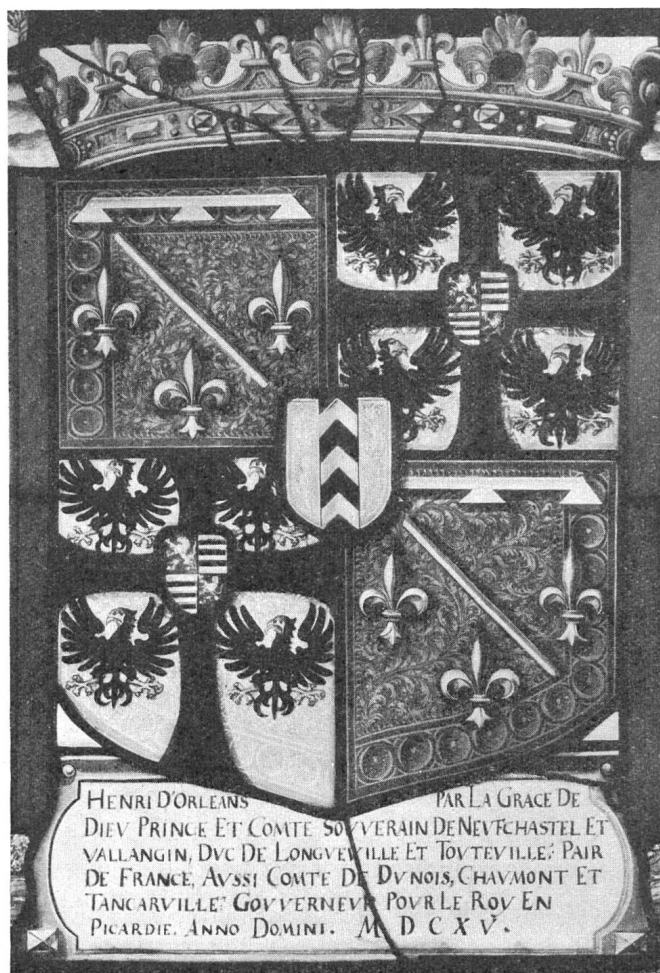


Fig. 125. Henri II d'Orléans-Longueville. Vitrail de 1615 au M. H. N.

simple³⁾, sur leurs sceaux, monnaies et reliures un écu écartelé ou parti de Longueville et de Neuchâtel⁴⁾. On voit aussi ce dernier arrangement sur une pierre sculptée conservée dans le cloître de la Collégiale (fig. 124)⁵⁾.

¹⁾ Les Gonzague portaient: d'argent à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre aiglettes de sable, becquées et membrées de gueules (Mantoue), sur le tout, écartelé de gueules au lion d'or, armé et lampassé de sable (Lombardie) et d'or (à trois fascés) de sable (Gonzague). Pour les détails, voir le par. 1 ci-dessous.

²⁾ Vitrail de 1615 au M. H. N.; armorial Wagner aux A.C. Soleure, qui m'en ont aimablement communiqué le photographie. Les émaux donnés par cet armorial sont en partie inexacts.

³⁾ Voir en particulier les pl. I, II et III (1936).

⁴⁾ Pl. XII (1934), II et III (1936); L. Montandon, *Quelques creuzers neuchâtelois de la Maison d'Orléans-Longueville*, Revue suisse de numismatique, 1934; M. Jéquier, *Notes sur quelques ex-libris neuchâtelois*, A. H. S. 1932.

⁵⁾ Le petit écu qui se trouve au bas de cette pierre est celui du gouverneur de l'époque, Jacques d'Estavayer, sgr. de Mollodin.

Enfin l'ex-libris de l'abbé d'Orléans (91) porte un écu écartelé de Bade et de Neuchâtel avec Longueville sur le tout. C'est par erreur que le bâton péri est de gueules au lieu d'être d'argent. Il ne peut s'agir d'une brisure puisque l'abbé était le frère aîné¹).

Dans ces divers arrangements d'armoiries il semble que, comme c'est du reste logique, les Longueville, comme souverains de Neuchâtel, combinaient ces armes avec les leurs, au moins en principe. Par contre, quand ils agissaient comme princes

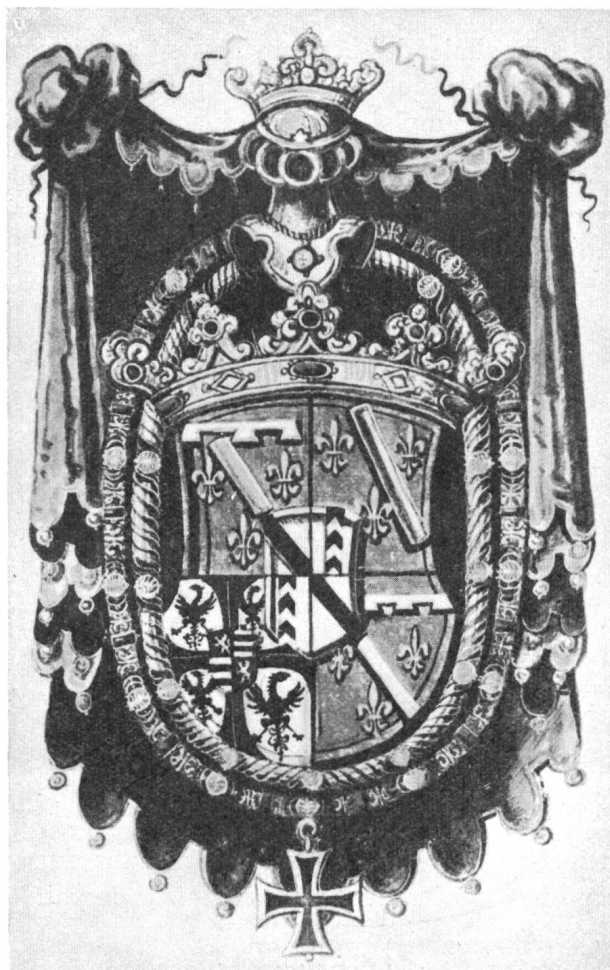


Fig. 126. Henri II d'Orléans-Longueville. Armorial Wagner aux A. C. Soleure.

français ils cherchaient plutôt à mettre en valeur celles de leurs possessions ou alliances de France. C'est pour cela que leurs monnaies, qui sont spécifiquement neuchâteloises, portent toujours les armes de Neuchâtel, alors que de leurs sceaux et cachets il n'y en a que quelques-uns qui les portent. En principe ces derniers devaient être utilisés pour les affaires du pays, mais la règle n'a jamais été strictement observée.

* * *

Quoique la maison de Longueville ait été assez nombreuse nous n'en connaissons que peu de brisures: François (84) et Charles-Paris (93), qui portèrent tous deux

¹) J. Grellet et M. Tripet, *Les ex-libris neuchâtelois*, Neuchâtel 1894, fig. 5, p. 46.

le titre de comte de Saint-Pol, avaient des écus écartelés de Longueville et de Bourbon, probablement parce que leur comté avait été apporté dans la famille par Marie de Bourbon¹).

Une brisure du même genre a été employée par Marie, duchesse de Nemours (88) sur un de ses cachets: un écartelé de Longueville et de Bourbon-Soissons, famille de sa mère²). C'est là un des cas, extrêmement rares d'armoiries féminines avec brisure³).

* * *

Les représentations du cimier des Longueville sont assez rares et ne se trouvent qu'au début du XVI^e siècle sur quelques sceaux⁴). Cela ne doit pas nous étonner, car à partir de cette époque, l'emploi des cimiers a presque disparu, surtout chez les membres de la famille royale.

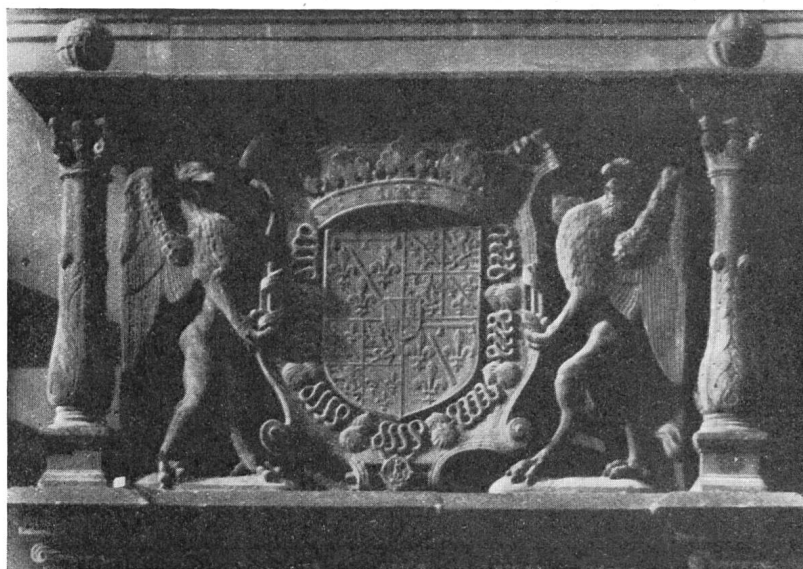


Fig. 127. Léoron d'Orléans. Maison des Halles. — Neuchâtel. — 1570.

Ce cimier est une tête de bouquetin cependant sans aucun rapport avec les cornes de bouquetin portées par les Hochberg, comme le croyait Tripet⁵), puisqu'elle avait été déjà utilisée par Dunois.

Comme supports des armes de Longueville nous trouvons d'abord des aigles, si peu caractérisées il est vrai, qu'elles ont été prises pour des cygnes par Tripet⁶). Par la suite ces oiseaux ont été remplacés par des griffons (fig. 127), des lions et même des anges⁷), probablement pour rappeler ceux des rois de France.

* * *

(à suivre)

¹) *Statuts et catalogue des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit*, Paris 1733, p. 107; pl. XIII (1934) et III (1936).

²) D 34, pl. V (1936). Les Bourbon-Soissons portaient de Bourbon, brisé d'une bordure de gueules.

³) L. Bouly de Lesdain, *Les brisures d'après les sceaux*, A. H. S. 1896, indique que les femmes ne semblent jamais avoir brisé.

⁴) Pl. XIX, XXI et XXII (1934).

⁵) Tripet, op. cit. page 19.

⁶) Pl. XXI et XXII (1934); Tripet, *ibid.*

⁷) Armoiries sculptées sur la Maison des Halles à Neuchâtel, Ex-libris de l'abbé d'Orléans, panneau de bois sculpté au M. H. N.